

Affiché le 20/04/2021

## Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et un et le 15 Avril à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, GAUCHET, MAZILLE, NEGRE

MRS, BAÏADA, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : M GERVAIS A PIERASCO.

Excusé / Absent : MRS. GERVAIS, MERIC, BADOCC.

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 08/04/2021

Nombre de conseillers : 15      Nombre de présents : 12      Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE**

Vu la délibération D2020.07.24,

Vu la délibération D2021.01.21-07,

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'avec l'arrivée de l'agent contractuel au mois de février 2021, le Service Animations Communication a besoin de faire l'acquisition de matériel supplémentaire, notamment un poste de travail informatique complet et des audioguides pour préparer de nouvelles animations.

Monsieur le Maire fait également part de la demande du responsable des services techniques d'acquérir du matériel informatique. En effet, la partie administrative du service augmente du fait de la dématérialisation des procédures, et le service doit pouvoir être autonome dans la gestion des dossiers.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est possible de demander des subventions pour ces acquisitions de matériel.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total de l'opération : 5123.88 € HT

Achat du Matériel : 5 123.88 € HT

- Audioguides : 1587.36 HT
- 2 postes informatiques complets : 3536.52 € HT

Subventions demandées :

Région Fond Régional d'Intervention : 30 % du projet = 1 537.16 €

État : 50 % du projet = 2561.94 €

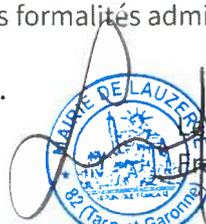
Auto financement : 20 % du projet = 1024.78 €

La date prévisionnelle de début de travaux est programmée au 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Autorise** : Monsieur le Maire à demander des subventions pour l'acquisition de matériel informatique,
- **ADOpte** : le plan de financement,
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires aux demandes de subventions.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.



Maire,  
François LE MOING